République Française - Vème circonscription de la Sarthe

Elections législatives - 28 mars 1993

Rassembler autour de votre député

Je remercie les 12.897 électeurs qui m'ont apporté leur confiance au premier tour.

Mon action sur le terrain m'a permis de résister, mieux qu'ailleurs, à une vague nationale portée par l'inquiétude due à la montée du chômage. Cette vague ne doit pas se transformer en raz-de-marée installant l'Assemblée Nationale la plus à droite de notre histoire.

C'est pourquoi j'appelle les femmes et les hommes de progrès à se rassembler autour d'un député défendant les acquis sociaux face à ceux qui proposent la retraite par capitalisation, l'allègement de l'impôt sur les hauts revenus, l'introduction des Contrats Emploi Solidarité dans les entreprises.

Ma mobilisation pour l'insertion des jeunes, l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées dépendantes et la consolidation de la sécurité sociale témoignent de mon engagement social.

Mon action menée en matière de protection de l'environnement à travers les collectes sélectives, Toxinette, la maîtrise des déchets hospitaliers, la construction d'un four d'incinération avec récupération de chaleur, justifie le soutien des écologistes.

La défense du monde rural me conduira à continuer de faire preuve de fermeté sur la question du GATT et de la politique agricole commune.

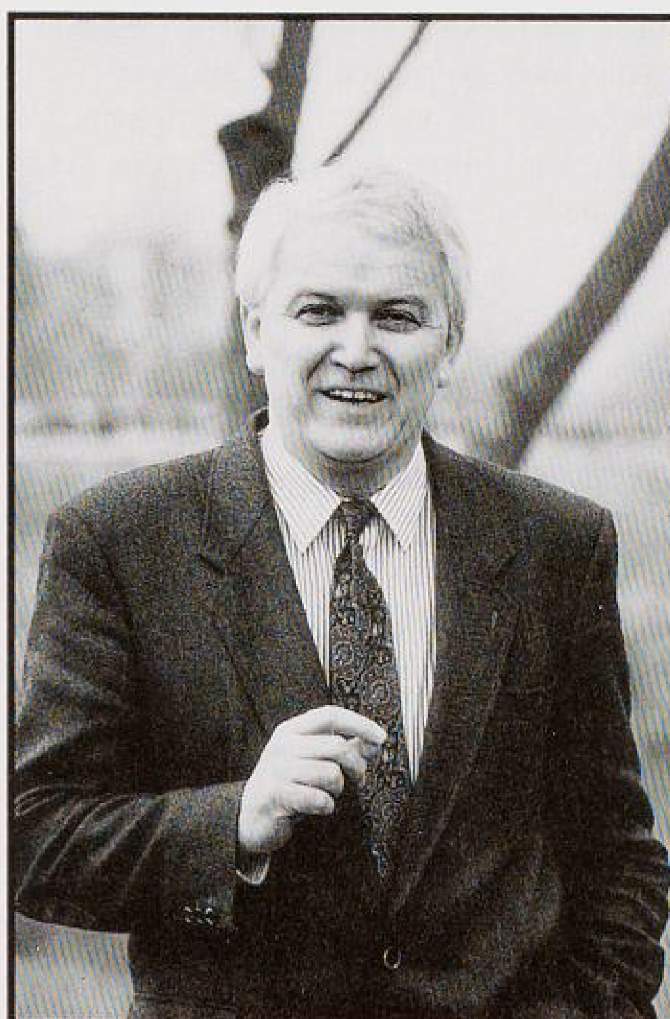
Sur l'emploi, attention aux promesses. Le partage du travail se heurte au fait que des millions de petits salariés n'ont ***rien à partager.*** *La croissance, quant à elle, ne suffira pas. En effet, dans l'agriculture, l'industrie et même l'administration, les machines et les cartes à puces remplacent les hommes. Cette évolution ne s'arrêtera pas. Il faut en tirer les conséquences en taxant plutôt les robots que le travail des hommes.*

Un seul secteur n'est pas touché par la substitution des machines au travail des hommes, celui des activités d'intérêt général. D'immenses besoins d'emplois y existent, qu'il s'agisse de la santé, de l'action sociale, de la sécurité publique, de la protection de la nature. Il s'agit de vrais emplois. Pour financer ces emplois, il nous faut passer de la cotisation chômage à la cotisation emploi.

Face aux difficultés économiques, l'heure est à la solidarité.

Face au raz-de-marée de la droite, l'heure est au rassemblement autour de votre député.

Jean-Claude Boulard



Votre député

Jean-Claude

Boulard

Conseiller Général du canton de Ballon,

Président de la Communauté Urbaine du Mans.

Suppléant

Louise Loiseau

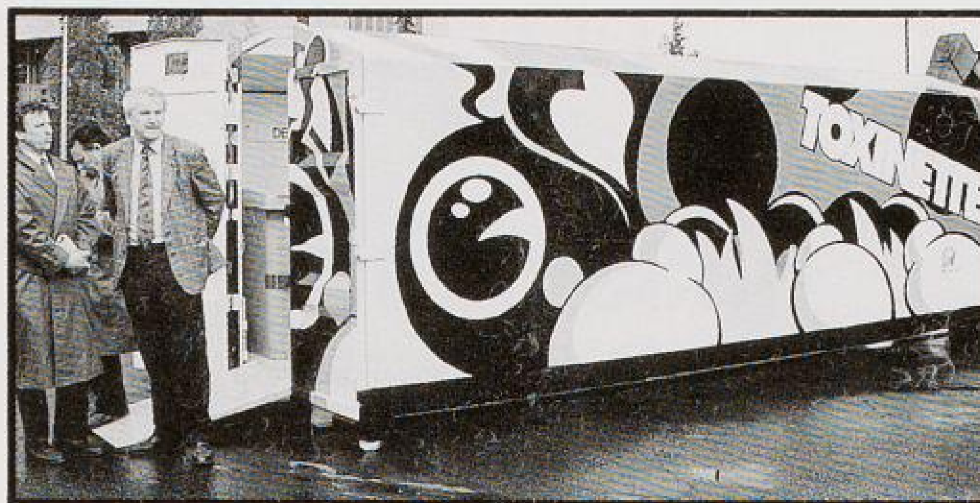
Agricultrice,

Conseillère Municipale de St Cosme en Vairais.

Alliance des Français pour le Progrès - P.S.

Environnement : des actions concrètes

◆Dès 1980, bien avant que l'écologie ne soit un enjeu politique, Jean-Claude Boulard s'engageait aux côtés de Jean Gouhier et lançait sur le canton de Ballon puis sur Le Mans les premières collectes sélectives de papier. Il a depuis donné la priorité aux investissements en faveur de l'environnement : four d'incinération aux normes antipollution européennes, Toxinette, défense de la qualité de l'eau et des haies, développement des transports collectifs.



Emploi : lucidité et solidarité

◆Le chômage n'est pas plus socialiste aujourd'hui qu'il ne sera R.P.R. ou U.D.F. demain. La croissance est nécessaire mais ne suffira pas. Les machines continueront à remplacer les hommes au travail et il nous faudra de plus en plus cotiser pour l'emploi plutôt que pour le chômage.





Les jeunes

◆Jean-Claude Boulard s'est mobilisé pour l'insertion des jeunes, la formation en alternance, la sauvegarde des écoles en zone rurale et le développement de l'Université.

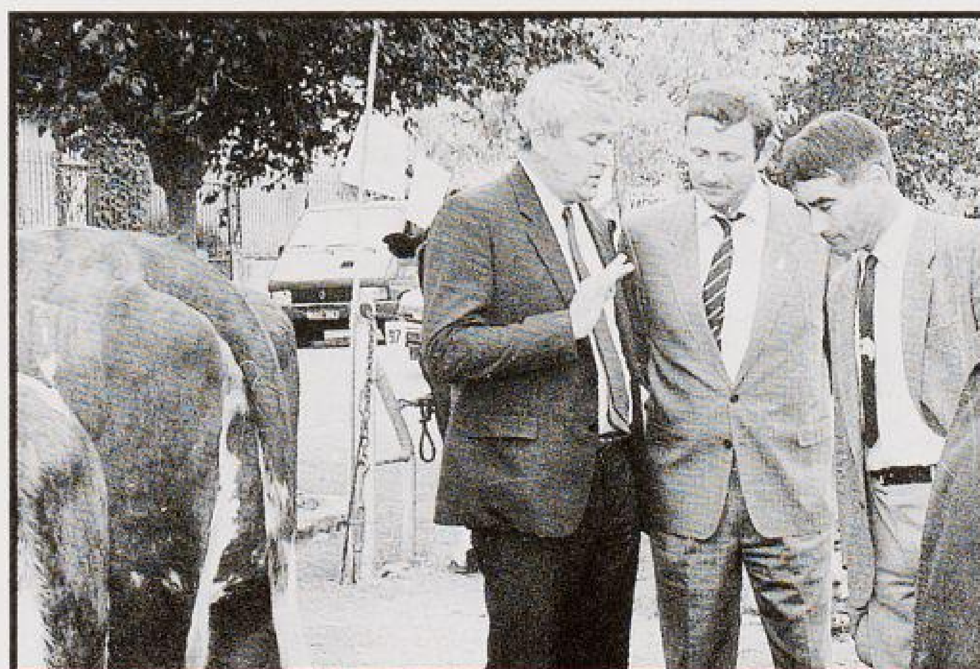
N'oublions pas :

◆La retraite à 60 ans
◆La cinquième semaine de congés payés
◆La semaine de 39 heures
◆L'impôt sur les grandes fortunes
◆L'instauration du Revenu Minimun d'Insertion
◆L'augmentation du budget de l'éducation nationale, premier budget de la nation
◆La préretraite pour les agriculteurs de 55 à 60 ans
◆La loi Autonomie et Dépendance des personnes âgées votée en première lecture
◆Les mesures d'accompagnement de la P.A.C.
◆Le véto du gouvernement contre les accords du G.A.T.T.
◆Les lois sur l'eau, les déchets et la protection des paysages
◆La progression du budget de la culture
◆L'augmentation des bourses scolaires
◆Le complément de 500 F de l'Allocation Adulte Handicapé
◆La loi rendant obligatoire les plans sociaux
◆Les programmes de réhabilitation H.L.M. et de Développements Sociaux des Quartiers

Rassembler les forces de progrès

◆Gérant en solidarité avec Robert Jarry la ville du Mans depuis 1983, Jean-Claude Boulard est bien placé pour rassembler les forces de progrès au second tour.





Un dynamisme pour le monde rural

◆Jean-Claude Boulard s'est toujours montré un partenaire efficace aussi bien pour tous les élus des communes rurales que pour les associations et organisations agricoles et artisanales.

Imp. BRUNET 72110 Beaufay